

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET NOTES

Brookfield Renewable

Partners L.P.

Aux 30 septembre 2017 et 31 décembre 2016 et
pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Brookfield

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Produits	18	608 \$	580 \$	1 968 \$	1 881 \$
Autres produits		7	23	25	55
Coûts d'exploitation directs		(243)	(275)	(716)	(780)
Coûts de service de gestion	18	(21)	(16)	(58)	(46)
Charge d'intérêts – emprunts	8	(158)	(159)	(477)	(447)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		4	1	3	1
Perte latente sur les instruments financiers	4	(14)	(4)	(40)	(6)
Amortissement des immobilisations corporelles	7	(202)	(210)	(600)	(593)
Divers	3, 16	(2)	6	19	(6)
(Charge) recouvrement d'impôt					
Exigible		(15)	(8)	(27)	(20)
Différé		4	43	(17)	2
		(11)	35	(44)	(18)
Résultat net		(32) \$	(19) \$	80 \$	41 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	(4) \$	3 \$	29 \$	29 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	(1)	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	(18)	(15)	5	(8)
Actions privilégiées	9	7	6	19	19
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	8	5	21	11
Capitaux propres des commanditaires	11	(24)	(18)	6	(10)
		(32) \$	(19) \$	80 \$	41 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite		(0,14) \$	(0,12) \$	0,04 \$	(0,07) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Résultat net		(32) \$	(19) \$	80 \$	41 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles	7	-	34	11	54
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		(4)	(8)	(3)	(11)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		2	(1)	-	1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(2)	25	8	44
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	6	8	27	(74)
Profit latent (perte latente) sur les titres disponibles à la vente	4	(9)	10	2	43
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net	4	2	(16)	(6)	(39)
Écart de conversion		321	6	338	1 196
Perte latente sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	4	(52)	(2)	(97)	(102)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		7	(5)	11	19
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		275	1	275	1 043
Autres éléments du résultat global		273	26	283	1 087
Résultat global		241 \$	7 \$	363 \$	1 128 \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	115 \$	40 \$	127 \$	564 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	-	-	1	5
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	38	(23)	65	229
Actions privilégiées	9	30	(3)	64	49
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	8	5	21	11
Capitaux propres des commanditaires	11	50	(12)	85	270
		241 \$	7 \$	363 \$	1 128 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	143 \$	223 \$
Liquidités soumises à restrictions	14	146	121
Créances clients et autres actifs courants	15	449	454
Actifs liés à des instruments financiers	4	4	55
Montants à recevoir de parties liées		62	54
		804	907
Actifs liés à des instruments financiers	4	181	145
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	471	206
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	7	25 346	25 257
Goodwill		916	896
Actifs d'impôt différé		167	150
Autres actifs non courants	14	140	176
		28 025 \$	27 737 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	468 \$	467 \$
Passifs liés à des instruments financiers	4	109	156
Montants à payer à des parties liées		83	76
Tranche courante de la dette à long terme	8	726	1 034
		1 386	1 733
Passifs liés à des instruments financiers	4	150	72
Dette à long terme et facilités de crédit	8	9 270	9 148
Passifs d'impôt différé		3 911	3 802
Autres passifs non courants		321	310
		15 038	15 065
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	5 565	5 589
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	53	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	2 609	2 680
Actions privilégiées	9	621	576
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	511	324
Capitaux propres des commanditaires	11	3 628	3 448
		12 987	12 672
		28 025 \$	27 737 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conver- sion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Place- ments disponi- bles à la vente	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires priviliés	Actions priviliées	Partici- pations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
NON AUDITÉ													
TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE													
(EN MILLIONS)													
Solde au 30 juin 2017	(379) \$	(410) \$	4 111 \$	(7) \$	(29) \$	30 \$	3 316 \$	511 \$	597 \$	5 348 \$	53 \$	2 575 \$	12 400 \$
Résultat net	(24)	-	-	-	-	-	(24)	8	7	(4)	(1)	(18)	(32)
Autres éléments du résultat global	-	75	-	(2)	5	(4)	74	-	23	119	1	56	273
Parts de société en commandite													
émises (note 11)													
Produit net	411	-	-	-	-	-	411	-	-	-	-	-	411
Ajustements	(63)	-	-	-	-	-	(63)	-	-	-	1	62	-
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	232	-	-	232
Distributions ou dividendes déclarés	(86)	-	-	-	-	-	(86)	(8)	(7)	(130)	(9)	(60)	(300)
Régime de réinvestissement des distributions	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Divers	(2)	-	-	-	-	-	(2)	-	1	-	8	(6)	1
Variation au cours de la période	238	75	-	(2)	5	(4)	312	-	24	217	-	34	587
Solde au 30 septembre 2017	(141) \$	(335) \$	4 111 \$	(9) \$	(24) \$	26 \$	3 628 \$	511 \$	621 \$	5 565 \$	53 \$	2 609 \$	12 987 \$
Solde au 30 juin 2016	(47) \$	(373) \$	4 025 \$	(8) \$	(57) \$	17 \$	3 557 \$	324 \$	599 \$	5 541 \$	56 \$	2 767 \$	12 844 \$
Résultat net	(18)	-	-	-	-	-	(18)	5	6	3	-	(15)	(19)
Autres éléments du résultat global	-	1	7	(2)	1	(1)	6	-	(9)	37	-	(8)	26
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	289	-	-	289
Distributions ou dividendes déclarés	(74)	-	-	-	-	-	(74)	(5)	(6)	(32)	(6)	(58)	(181)
Régime de réinvestissement des distributions	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Première OPA obligatoire	(14)	16	-	-	-	-	2	-	-	(626)	-	-	(624)
Divers	(12)	-	-	-	-	-	(12)	-	-	(1)	5	7	(1)
Variation au cours de la période	(116)	17	7	(2)	1	(1)	(94)	-	(9)	(330)	(1)	(74)	(508)
Solde au 30 septembre 2016	(163) \$	(356) \$	4 032 \$	(10) \$	(56) \$	16 \$	3 463 \$	324 \$	590 \$	5 211 \$	55 \$	2 693 \$	12 336 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements disponibles à la vente	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires privilégiés	Actions privilégiées	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
NON AUDITÉ													
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES													
30 SEPTEMBRE													
(EN MILLIONS)													
Solde au 31 décembre 2016	(257) \$	(404) \$	4 124 \$	(8) \$	(31) \$	24 \$	3 448 \$	324 \$	576 \$	5 589 \$	55 \$	2 680 \$	12 672 \$
Résultat net	6	-	-	-	-	-	6	21	19	29	-	5	80
Autres éléments du résultat global	-	69	2	(1)	7	2	79	-	45	98	1	60	283
Parts de société en commandite privilégiées et parts de société en commandite émises (notes 10, 11)													
Produit net	411	-	-	-	-	-	411	187	-	-	-	-	598
Ajustements	(63)	-	-	-	-	-	(63)	-	-	-	1	62	-
Apports en capital (note 9)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	281	-	-	281
Remboursement de capital (note 9)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(36)	-	-	(36)
Distributions ou dividendes déclarés	(243)	-	-	-	-	-	(243)	(21)	(19)	(390)	(26)	(183)	(882)
Régime de réinvestissement des distributions	7	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	7
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	-	(5)
Divers	(2)	-	(15)	-	-	-	(17)	-	-	(1)	22	(15)	(11)
Variation au cours de la période	116	69	(13)	(1)	7	2	180	187	45	(24)	(2)	(71)	315
Solde au 30 septembre 2017	(141) \$	(335) \$	4 111 \$	(9) \$	(24) \$	26 \$	3 628 \$	511 \$	621 \$	5 565 \$	53 \$	2 609 \$	12 987 \$
Solde au 31 décembre 2015	(485) \$	(670) \$	4 019 \$	(7) \$	(30) \$	- \$	2 827 \$	128 \$	610 \$	2 587 \$	52 \$	2 559 \$	8 763 \$
Résultat net	(10)	-	-	-	-	-	(10)	11	19	29	-	(8)	41
Autres éléments du résultat global	-	280	13	(3)	(26)	16	280	-	30	535	5	237	1 087
Échange d'actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	49	(49)	-	-	-	-
Parts de société en commandite privilégiées et parts de société en commandite émises													
Produit net	657	-	-	-	-	-	657	147	-	-	-	-	804
Ajustements	(85)	-	-	-	-	-	(85)	-	-	-	2	83	-
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 333	-	-	2 333
Acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 417	-	-	1 417
Distributions ou dividendes déclarés	(206)	-	-	-	-	-	(206)	(11)	(19)	(73)	(18)	(175)	(502)
Régime de réinvestissement des distributions	6	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	(31)	34	-	-	-	-	3	-	-	(1 617)	-	-	(1 614)
Divers	(9)	-	-	-	-	-	(9)	-	(1)	-	14	(3)	1
Variation au cours de la période	322	314	13	(3)	(26)	16	636	196	(20)	2 624	3	134	3 573
Solde au 30 septembre 2016	(163) \$	(356) \$	4 032 \$	(10) \$	(56) \$	16 \$	3 463 \$	324 \$	590 \$	5 211 \$	55 \$	2 693 \$	12 336 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	Notes	2017	2016	2017	2016
Activités d'exploitation					
Résultat net		(32) \$	(19) \$	80 \$	41 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Amortissement des immobilisations corporelles	7	202	210	600	593
Perte latente sur les instruments financiers	4	14	4	40	6
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(4)	(1)	(3)	(1)
(Recouvrement) charge d'impôt différé	6	(4)	(43)	17	(2)
Autres éléments sans effet de trésorerie		17	(7)	(14)	(19)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		2	3	5	6
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		5	9	(5)	28
Variation nette des soldes du fonds de roulement		4	14	26	(118)
		204	170	746	534
Activités de financement					
Dette à long terme – emprunts	8	500	777	799	2 407
Dette à long terme – remboursements	8	(709)	(363)	(1 171)	(857)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	232	289	281	2 333
Remboursement du capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	-	-	(36)	-
Acquisition d'Isagen à des participations ne donnant pas le contrôle	9	-	(608)	(5)	(1 540)
Émission de parts de société en commandite privilégiées	10	-	-	187	147
Émission de parts de société en commandite	11	411	-	411	657
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	(130)	(32)	(390)	(73)
Aux porteurs d'actions privilégiées		(7)	(6)	(19)	(19)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	10	(8)	(4)	(19)	(8)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	9, 11	(151)	(136)	(440)	(386)
		138	(83)	(402)	2 661
Activités d'investissement					
Acquisitions	2	(280)	(8)	(280)	(2 886)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'entité acquise		-	-	-	117
Investissement dans les éléments suivants :					
Dépenses d'investissement de maintien	7	(39)	(34)	(90)	(72)
Développement et construction d'actifs de production d'énergie renouvelable	7	(67)	(69)	(156)	(175)
Produit de la cession d'actifs	3	-	-	150	-
Placements dans des titres	4	9	43	(30)	(73)
Liquidités soumises à restrictions et autres		(2)	1	(24)	37
		(379)	(67)	(430)	(3 052)
Profit de change sur la trésorerie		6	2	6	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation		(31)	22	(80)	169
Solde au début de la période		174	210	223	63
Solde à la fin de la période		143 \$	232 \$	143 \$	232 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		116 \$	120 \$	421 \$	395 \$
Intérêts reçus		6 \$	11 \$	23 \$	31 \$
Impôts sur le résultat payés		15 \$	18 \$	43 \$	35 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'installations de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe.

Sauf indication contraire, le terme « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les parts de société en commandite sans droit de vote d'Énergie Brookfield (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9 et série 11 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I » et « BEP.PR.K ».

Notes des états financiers consolidés intermédiaires

APPLICATION GÉNÉRALE

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	8
2. Acquisitions	12
3. Cession d'actifs	13
4. Gestion des risques et instruments financiers	14
5. Informations sectorielles	17

RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'EXPLOITATION

6. Impôts sur le résultat	22
---------------------------	----

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7. Immobilisations corporelles à la juste valeur	22
8. Dette à long terme et facilités de crédit	23
9. Participations ne donnant pas le contrôle	25
10. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	28
11. Capitaux propres des commanditaires	28
12. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	29
13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
14. Liquidités soumises à restrictions	30
15. Créances clients et autres actifs courants	30
16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30
17. Engagements, éventualités et garanties	31

DIVERS

18. Transactions entre parties liées	32
19. Filiales faisant appel public à l'épargne	33
20. Événements postérieurs à la date de clôture	34

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sur la même base que les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016 d'Énergie Brookfield.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée le 1^{er} novembre 2017 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées séparément dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

c) Modifications futures de méthodes comptables

Le tableau suivant décrit brièvement les normes comptables publiées, mais non encore en vigueur. Aucune d'entre elles ne sera adoptée de façon anticipée par Énergie Brookfield.

Norme	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur les états financiers
En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (« IFRS 9 »).	La norme reflète toutes les phases du projet sur les instruments financiers et remplace l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. Cette norme établit des principes en matière d'information financière à fournir à l'égard d'actifs financiers et de passifs financiers pour donner aux utilisateurs des états financiers des informations pertinentes et utiles aux fins de l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité. La nouvelle norme apporte plusieurs améliorations à l'IAS 39, tout particulièrement l'adoption d'une approche fondée sur les principes en matière de comptabilité de couverture. Bien qu'elle ne change pas le type de relation de couverture ni l'exigence selon laquelle l'inefficacité d'une couverture doit être évaluée, elle simplifie l'application de la comptabilité de couverture et devrait permettre une meilleure harmonisation des stratégies de gestion des risques et de la présentation comptable. Les autres modifications comprennent le remplacement des divers modèles de dépréciation des actifs financiers de l'IAS 39 par un modèle unique axé sur les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers, et le remplacement de la structure complexe de classement actuelle par un modèle économique fondé sur l'emploi et la nature des flux de trésorerie.	La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.	L'adoption de l'IFRS 9 représente une initiative importante pour Énergie Brookfield. À ce jour, la direction a finalisé le plan de transition, a terminé le diagnostic initial visant à déterminer quels aspects pourraient être touchés et a classé et examiné les stratégies de couverture actuelles. La direction est également en voie de mettre à jour la documentation liée aux couvertures et a terminé l'examen des politiques actuelles de gestion des risques et des contrôles internes afin de se conformer aux exigences de la comptabilité de couverture de la nouvelle norme. Les étapes suivantes consisteront à terminer le classement des instruments financiers existants et le caractère approprié des systèmes informatiques existants ainsi qu'à remplir les nouvelles obligations d'information. Les activités visant la mise en œuvre de la norme progressent comme prévu. Aucun ajustement important nécessaire au moment de l'application de la norme n'a été relevé jusqu'à ce jour; toutefois, des analyses techniques et des évaluations quantitatives plus approfondies doivent être réalisées avant de formuler une conclusion sur l'incidence globale de cette norme.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> (« IFRS 15 »).	L'IFRS 15 définit un modèle unique pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et qui remplacera la plupart des exigences actuelles des IFRS relativement à la comptabilisation des produits des activités ordinaires, notamment l'IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i>, et l'IAS 11, <i>Contrats de construction</i>, et les interprétations connexes. Le principe de base de la norme est qu'une entité doit comptabiliser ses produits afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La norme prescrit un modèle en cinq étapes pour appliquer ces principes et fournit des précisions quant à la comptabilisation des coûts marginaux d'obtention d'un contrat et des coûts directement liés à l'exécution d'un contrat, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. L'IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats avec des clients, sauf ceux couverts par une autre norme, comme les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. En avril 2016, l'IASB a apporté des modifications à l'IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Les modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale de l'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date que l'IFRS 15.	La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.	L'adoption de l'IFRS 15 représente une initiative importante pour Énergie Brookfield. Jusqu'à présent, la direction a participé à des séances de planification stratégique avec Brookfield Asset Management et a élaboré un plan d'adoption. La direction a également relevé des sources de produits importantes qui doivent être évaluées, et procède actuellement au recueil, à l'identification et au recensement de renseignements détaillés sur les principaux contrats pouvant être touchés par les modifications à la date de transition. Les étapes suivantes consisteront à terminer le reste de l'analyse, à effectuer les tests de contrôle dans le cadre de la mise en œuvre, à évaluer toute incidence possible sur les systèmes informatiques et les contrôles internes et à examiner les informations supplémentaires selon la norme. Les activités visant la mise en œuvre de la norme progressent comme prévu. Actuellement, la direction prévoit adopter la norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée. Cette méthode entraîne un ajustement cumulatif des capitaux propres au 1^{er} janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur. Lors de l'examen, qui vise une majorité de produits tirés de contrats, la direction n'a relevé aucun écart important jusqu'à présent; toutefois, des analyses techniques et des évaluations quantitatives plus approfondies doivent être réalisées avant de formuler une conclusion sur l'incidence globale de cette norme. La direction continue d'évaluer l'incidence globale de l'IFRS 15 sur les états financiers consolidés.
--	---	--	--

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (« IFRS 16 »).	L'IFRS 16 exige que le preneur comptabilise la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière selon un modèle unique, faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Selon l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie de biens sous-jacents, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location de 12 mois ou moins et, contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels le bien sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 annule et remplace l'IAS 17, <i>Contrats de location</i>, et les interprétations connexes. Un preneur pourra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle il présente de l'information financière, soit de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 à la date de première application.	La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise.	La direction continue d'évaluer l'incidence rétrospective de l'IFRS 16 sur les états financiers consolidés, mais elle ne s'attend pas à ce qu'elle soit significative.
--	--	--	---

2. ACQUISITIONS

Le placement suivant a été comptabilisé au moyen de la méthode de la mise en équivalence, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition.

European Storage

En août 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 25 % dans un portefeuille d'installations d'accumulation par pompage d'une puissance de 2,1 GW au Royaume-Uni (« European Storage »). Énergie Brookfield conserve une participation économique d'environ 7 % dans le portefeuille. La contrepartie a totalisé 194 millions £ (248 millions \$). Des coûts d'acquisition de 1 million £ (1 million \$) ont été engagés. Énergie Brookfield exerce une influence notable grâce à sa position dans l'entreprise et, par conséquent, dans les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de l'entité. Se reporter à la note 12, « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ».

Le placement suivant a été comptabilisé au moyen de la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition.

European Wind

En février 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir une participation de 100 % dans une centrale éolienne d'une puissance de 16 MW en Irlande du Nord (« European Wind »).

En août 2017, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'European Wind pour laquelle nous avons effectué la mise en service complète en juillet 2017. Par conséquent, si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits relatifs à European Wind touchés avant la date d'acquisition auraient été négligeables. La contrepartie a totalisé 24 millions £ (32 millions \$). Énergie Brookfield conserve une participation donnant le contrôle d'environ 40 % dans la centrale. Les coûts d'acquisition totaux de moins de 1 million \$ ont été passés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers.

La répartition provisoire du prix d'acquisition d'European Wind à la juste valeur est la suivante :

(EN MILLIONS)

Créances clients et autres actifs courants	1 \$
Immobilisations corporelles à la juste valeur	37
Passifs courants	(4)
Passifs d'impôt différé	(2)
Juste valeur des actifs nets acquis	32
Prix d'acquisition	32 \$

3. CESSIION D'ACTIFS

En mars 2017, de concert avec ses partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a vendu à un tiers sa participation dans deux installations éoliennes en Irlande, d'une puissance combinée de 137 MW, pour une contrepartie d'un montant brut en trésorerie de 147 millions € (155 millions \$), y compris les ajustements du fonds de roulement. La perte de 5 millions € (5 millions \$) découlant de la cession, nette des coûts de transaction de 5 millions € (5 millions \$), a été comptabilisée dans le poste Divers aux comptes consolidés intermédiaires de résultat non audités. Énergie Brookfield détenait une participation d'environ 40 %.

Par suite de la cession, l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 44 millions € (47 millions \$), auparavant classé dans les autres éléments du résultat global, a été reclassé directement dans les titres de capitaux propres. De plus, la perte au titre des autres éléments du résultat global de 3 millions € (3 millions \$) après impôt relative aux instruments financiers désignés comme couvertures de swaps d'intérêt a été reclassée dans le poste Divers aux comptes consolidés intermédiaires de résultat.

L'information financière résumée relative à la cession des installations est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)		
Produit net, y compris les ajustements du fonds de roulement et les coûts de transaction	150	\$
Valeur comptable		
Actifs	353	
Passifs	(198)	
	155	
Profit réalisé à la cession	(5)	\$

4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune modification importante au chapitre des risques courus depuis ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, s'il y a lieu, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

- Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte; et
- Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017				31 déc.
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	2016
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 \$	- \$	- \$	143 \$	223 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	238	-	-	238	250
Actifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	-	5	-	5	8
Swaps de taux d'intérêt	-	6	-	6	7
Swaps de change	-	2	-	2	49
Placements disponibles à la vente	172	-	-	172	136
Immobilisations corporelles	-	-	25 346	25 346	25 257
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	-	(1)	-	(1)	(5)
Swaps de taux d'intérêt	-	(166)	-	(166)	(178)
Swaps de change	-	(92)	-	(92)	(45)
Contrepartie éventuelle ³	-	-	(17)	(17)	(16)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Dette à long terme et facilités de crédit ²	-	(10 691)	-	(10 691)	(10 870)
Total	553 \$	(10 937) \$	25 329 \$	14 945 \$	14 816 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.

²⁾ Comprennent les montants courants et non courants. Se reporter à la note 8, « Dette à long terme et facilités de crédit ».

³⁾ Comprennent les regroupements d'entreprises de 2015 et de 2014 et l'extinction des obligations en 2021 et 2024 respectivement.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017			31 déc. 2016
	Actif	Passif	Passif (actif) net	Passif (actif) net
Contrats d'énergie dérivés	5 \$	1 \$	(4) \$	(3) \$
Swaps de taux d'intérêt	6	166	160	171
Swaps de change	2	92	90	(4)
Titres disponibles à la vente	172	-	(172)	(136)
Total	185	259	74	28
Moins : tranche courante	4	109	105	101
Tranche non courante	181 \$	150 \$	(31) \$	(73) \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Placements disponibles à la vente

Les actifs d'Énergie Brookfield disponibles à la vente consistent en des placements dans des titres cotés en Bourse.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture.

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Swaps de taux d'intérêt	(1)	(5)	(11)	(7)
Swaps de change – flux de trésorerie	(14)	-	(30)	-
	(14) \$	(4) \$	(40) \$	(6) \$

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	1 \$	6 \$	23 \$	22 \$
Swaps de taux d'intérêt	5	2	4	(110)
Swaps de change – flux de trésorerie	-	-	-	14
	6	8	27	(74)
Swaps de change – investissement net	(52)	(2)	(97)	(102)
Titres disponibles à la vente	(9)	10	2	43
	(55) \$	16 \$	(68) \$	(133) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	(6) \$	(8) \$	(22) \$	(34) \$
Swaps de taux d'intérêt	8	7	16	10
Swaps de change – flux de trésorerie	-	(6)	-	(6)
	2	(7)	(6)	(30)
Titres disponibles à la vente	-	(9)	-	(9)
	2 \$	(16) \$	(6) \$	(39) \$

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Énergie Brookfield exploite des actifs de production d'énergie renouvelable, qui incluent des centrales hydroélectriques et des installations éoliennes en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe. Énergie Brookfield exploite aussi trois installations d'accumulation par pompage, quatre installations alimentées à la biomasse et trois centrales de cogénération.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de production d'énergie (soit hydroélectricité, énergie éolienne, accumulation et divers, secteur qui inclut la cogénération et la biomasse).

Par suite de l'acquisition d'European Storage, et alors qu'Énergie Brookfield poursuit l'expansion de ses activités d'accumulation, le principal décideur opérationnel a commencé à analyser ce secteur de façon distincte puisque les services auxiliaires, et non la production, constituent la source principale de ses produits. Le secteur accumulation comprendra dorénavant l'installation d'accumulation par pompage en Amérique du Nord, auparavant comprise dans le secteur hydroélectrique. Les informations comparatives ont été reclassées pour respecter la présentation des résultats pour l'exercice en cours.

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Énergie Brookfield fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016. Énergie Brookfield analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités.

Le BAIIA ajusté équivaut aux produits, moins les coûts directs (y compris les coûts de commercialisation de l'énergie), plus la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres produits, compte non tenu des intérêts, de l'impôt, des amortissements, des coûts de service de gestion, des distributions aux commanditaires détenant les parts privilégiées et de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds provenant des activités correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Les informations sectorielles suivantes sont présentées régulièrement au principal décideur opérationnel.

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Accumula- tion	Divers ¹	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil				
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 :										
Produits ²	243 \$	195 \$	71 \$	40 \$	22 \$	24 \$	- \$	13 \$	- \$	608 \$
BAlIA ajusté	153	105	52	28	11	22	4	9	(6)	378
Charge d'intérêts – emprunts	(61)	(42)	(8)	(13)	(6)	(4)	-	(1)	(23)	(158)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(10)	(40)	(4)	(4)	(4)	(10)	(1)	(5)	(7)	(85)
Fonds provenant des activités	82	13	37	11	-	7	3	3	(65)	91
Amortissement des immobilisations corporelles	(74)	(33)	(42)	(27)	(18)	(3)	-	(5)	-	(202)
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 :										
Produits ²	205 \$	206 \$	60 \$	42 \$	30 \$	11 \$	- \$	26 \$	- \$	580 \$
BAlIA ajusté	111	90	45	29	16	10	1	27	3	332
Charge d'intérêts – emprunts	(59)	(41)	(11)	(13)	(7)	(3)	-	(1)	(24)	(159)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(35)	(3)	(5)	(5)	(3)	-	(5)	(6)	(71)
Fonds provenant des activités	41	12	28	11	4	3	1	21	(48)	73
Amortissement des immobilisations corporelles	(82)	(35)	(41)	(25)	(21)	(1)	-	(5)	-	(210)

¹⁾ Comprend la cogénération et la biomasse.

²⁾ Les produits d'Amérique du Nord se sont élevés à respectivement 185 millions \$ et 98 millions \$ aux États-Unis et au Canada (168 millions \$ et 79 millions \$ en 2016).

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Accumula- tion	Divers ¹	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil				
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 :										
Produits ²	882 \$	583 \$	211 \$	143 \$	80 \$	44 \$	- \$	25 \$	- \$	1 968 \$
BAIIA ajusté	629	305	161	106	48	40	6	9	(16)	1 288
Charge d'intérêts – emprunts	(182)	(133)	(25)	(39)	(18)	(11)	-	(3)	(66)	(477)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(61)	(119)	(13)	(15)	(20)	(16)	(1)	(3)	(19)	(267)
Fonds provenant des activités	386	38	115	52	9	11	5	2	(180)	438
Amortissement des immobilisations corporelles	(217)	(99)	(121)	(78)	(57)	(11)	-	(17)	-	(600)
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 :										
Produits ²	807 \$	601 \$	158 \$	154 \$	101 \$	24 \$	- \$	36 \$	- \$	1 881 \$
BAIIA ajusté	565	272	116	115	61	21	3	20	(9)	1 164
Charge d'intérêts – emprunts	(170)	(108)	(27)	(40)	(22)	(10)	-	(2)	(68)	(447)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(69)	(128)	(10)	(20)	(24)	(5)	-	-	(19)	(275)
Fonds provenant des activités	320	33	71	55	15	4	3	17	(153)	365
Amortissement des immobilisations corporelles	(239)	(91)	(104)	(76)	(63)	(8)	-	(12)	-	(593)

¹⁾ Comprend la cogénération et la biomasse.

²⁾ Les produits d'Amérique du Nord se sont élevés à respectivement 673 millions \$ et 352 millions \$ aux États-Unis et au Canada (645 millions \$ et 316 millions \$ en 2016).

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux précédents, avec le résultat net, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	608 \$	580 \$	1 968 \$	1 881 \$
Autres produits	7	23	25	55
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	4	11	8
Coûts d'exploitation directs	(243)	(275)	(716)	(780)
BAIIA ajusté	378	332	1 288	1 164
Coûts de service de gestion	(21)	(16)	(58)	(46)
Charge d'intérêts – emprunts	(158)	(159)	(477)	(447)
Impôt exigible	(15)	(8)	(27)	(20)
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(8)	(5)	(21)	(11)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(78)	(65)	(248)	(256)
Actions privilégiées	(7)	(6)	(19)	(19)
Fonds provenant des activités	91 \$	73 \$	438 \$	365 \$
Ajouter : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	85	71	267	275
Ajouter : distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	8	5	21	11
Amortissement des immobilisations corporelles	(202)	(210)	(600)	(593)
Perte latente sur les instruments financiers	(14)	(4)	(40)	(6)
Quote-part des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	(3)	(8)	(7)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	4	43	(17)	2
Divers	(2)	6	19	(6)
Résultat net	(32) \$	(19) \$	80 \$	41 \$

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments de l'état de la situation financière d'Énergie Brookfield par secteur :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Accumula- -tion	Divers ¹	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil				
Au 30 septembre 2017 :										
Immobilisations corporelles à la juste valeur ²	14 302 \$	5 311 \$	2 241 \$	1 714 \$	1 074 \$	332 \$	- \$	372 \$	- \$	25 346 \$
Total de l'actif	14 734	6 442	2 530	1 791	1 174	379	376	407	192	28 025
Total des emprunts	4 190	1 915	270	1 015	511	117	-	41	1 937	9 996
Total du passif	6 836	3 347	459	1 289	734	119	11	51	2 192	15 038
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 :										
Nouvelles immobilisations corporelles	87	19	70	4	94	-	-	4	-	278
Au 31 décembre 2016 :										
Immobilisations corporelles à la juste valeur ²	14 058 \$	5 275 \$	2 236 \$	1 726 \$	1 253 \$	334 \$	- \$	375 \$	- \$	25 257 \$
Total de l'actif	14 471	6 539	2 473	1 821	1 356	367	114	414	182	27 737
Total des emprunts	3 975	1 924	260	1 006	627	120	-	41	2 229	10 182
Total du passif	6 530	3 396	449	1 280	815	123	-	54	2 418	15 065
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :										
Nouvelles immobilisations corporelles	971	4 812	217	7	73	1	-	18	-	6 099

¹⁾ Comprend la cogénération et la biomasse.

²⁾ Les immobilisations corporelles d'Amérique du Nord ont totalisé respectivement 9 891 millions \$ et 6 125 millions \$ aux États-Unis et au Canada (10 013 millions \$ et 5 771 millions \$ en 2016).

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 35,5 % (30,5 % en 2016). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2016	21 569 \$	3 313 \$	375 \$	25 257 \$
Ajouts	176	61	4	241
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	37	-	37
Cessions ³	-	(338)	-	(338)
Transferts et divers	(8)	(2)	-	(10)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation de la juste valeur ⁴	-	11	-	11
Écarts de conversion	554	184	10	748
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net				
Amortissement des immobilisations corporelles	(437)	(146)	(17)	(600)
Au 30 septembre 2017	21 854 \$	3 120 \$	372 \$	25 346 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des immobilisations incorporelles de 14 millions \$ (14 millions \$ en 2016) et les immobilisations en cours de 678 millions \$ (663 millions \$ en 2016).

³⁾ Vente d'un portefeuille éolien d'une puissance de 137 MW en Irlande. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs ».

⁴⁾ Nous avons conclu un contrat de construction pour un projet de développement éolien en Europe, ce qui a permis à Énergie Brookfield de déterminer la juste valeur. Par conséquent, les immobilisations en cours associées à ce projet ont été réévaluées.

8. DETTE À LONG TERME ET FACILITÉS DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 sept. 2017			31 déc. 2016		
	Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)	Valeur comptable	Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)	Valeur comptable
Emprunts de la société						
Série 3 (200 \$ CA)	5,3	1,1	160 \$	5,3	1,8	149 \$
Série 4 (150 \$ CA)	5,8	19,1	120	5,8	19,9	111
Série 7 (450 \$ CA)	5,1	3,0	361	5,1	3,8	334
Série 8 (400 \$ CA)	4,8	4,4	321	4,8	5,1	298
Série 9 (400 \$ CA)	3,8	7,7	321	3,8	8,4	298
Série 10 (500 \$ CA)	3,6	9,3	401	3,6	10,0	372
	4,5	6,6	1 684 \$	4,5	7,4	1 562 \$
Facilités de crédit	2,5	4,8	259 \$	1,9	4,5	673 \$
Emprunts des filiales						
Hydroélectricité	6,4	8,3	6 471 \$	6,9	7,8	6 249 \$
Énergie éolienne	4,7	12,6	1 614	4,6	13,1	1 735
Divers	8,4	18,1	41	8,9	18,8	41
	6,1	9,2	8 126 \$	6,4	9,0	8 025 \$
Total de la dette¹			10 069			10 260
Ajouter : primes non amorties ²			1			2
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(74)			(80)
Déduire : tranche courante			(726)			(1 034)
			9 270 \$			9 148 \$

¹⁾ La juste valeur du total de la dette est de 10 691 \$ (10 870 \$ au 31 décembre 2016).

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis dans la charge d'intérêts sur la durée des emprunts.

Emprunts de la société mère

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 19, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Emprunts des filiales

Les emprunts des filiales sont généralement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts des filiales en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable. Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts des filiales au Brésil sont généralement assortis de taux variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque Nationale de développement économique du Brésil, ou au taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts des filiales en Colombie sont généralement assortis de taux variables du taux de l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie, ou de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Banque centrale de Colombie, majoré d'une marge.

En mars 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt bancaire de 60 millions \$ associé à une centrale hydroélectrique d'une puissance de 417 MW en Pennsylvanie. Le prêt porte intérêt au TIOL, majoré d'une marge de 3,75 %, et vient à échéance en mars 2022.

En mai 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 44 MW en Nouvelle-Angleterre en émettant des billets d'un montant en capital de 65 millions \$. Les billets sont assortis d'un taux nominal de 4,86 % et viennent à échéance en mai 2027.

En juin 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à des actifs éoliens d'une puissance de 11 MW en Arizona en contractant un emprunt bancaire de 11 millions \$. L'emprunt a été entièrement couvert à un taux global de 5,28 % et vient à échéance en juin 2024.

En juin 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à une centrale hydroélectrique d'une puissance de 17 MW au Québec en émettant des billets d'un montant en capital de 55 millions \$ CA (43 millions \$). Les billets portent intérêt à un taux global de 4,49 % et viennent à échéance en mai 2044.

En juillet 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 360 MW en Nouvelle-Angleterre. Le financement consistait en une obligation verte d'un montant en capital de 475 millions \$ portant intérêt à un taux de 4,4 % et venant à échéance en juillet 2032.

Facilités de crédit

En juin 2017, Énergie Brookfield a prolongé d'un an ses facilités de crédit générales d'un montant en capital totalisant 1 600 millions \$, soit jusqu'au 30 juin 2022. Ces facilités sont assorties d'une marge de 1,20 % et sont destinées aux fins générales du fonds de roulement et aux fins d'émission de lettres de crédit. Les facilités de crédit portent intérêt au taux des acceptations bancaires applicable, au TIOL ou au taux EURIBOR, majoré de la marge applicable. La marge applicable est établie selon la note attribuée aux titres d'emprunt à long terme non garantis d'Énergie Brookfield.

Au cours du premier trimestre de 2017, le montant de la facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée fournie par Brookfield Asset Management a été relevé à 400 millions \$ et cette facilité vient à échéance en décembre 2017. Le taux d'intérêt applicable aux prélèvements correspond au TIOL, majoré de 2 %.

Pour répondre aux fins générales de l'entreprise, Énergie Brookfield et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit aux :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Facilités de crédit autorisées	2 090 \$	1 890 \$
Prélèvements effectués sur des facilités de crédit ¹	(188)	(673)
Lettres de crédit émises	(199)	(250)
Tranche non utilisée des facilités de crédit	1 703 \$	967 \$

¹⁾ Comprennent un montant de 188 millions \$ emprunté aux termes de facilités de crédit non assorties d'une sûreté générale, mais garanties par Énergie Brookfield. Ne tiennent pas compte d'un montant de 71 millions \$ emprunté sur une facilité de crédit accordée à un fonds privé auquel Brookfield est partie.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017, Énergie Brookfield a prélevé un montant de 71 millions \$ sur une facilité de crédit liée à un fonds privé auquel Brookfield Asset Management participe. La facilité porte intérêt à un taux correspondant au TIOL, majoré de 1,5 %, et n'est pas assortie d'une sûreté.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	5 565 \$	5 589 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	53	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 609	2 680
Actions privilégiées	621	576
	8 848 \$	8 900 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	The Catalyst Group	Brookfield Energia Renovável	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2015	958 \$	1 441 \$	- \$	121 \$	22 \$	- \$	- \$	45 \$	2 587 \$
Résultat net	(18)	(16)	15	16	-	47	19	2	65
Autres éléments du résultat global	46	228	-	2	6	148	205	-	635
Apports en capital	-	74	1 074	-	-	1 473	-	-	2 621
Acquisition	-	-	-	-	-	-	1 417	-	1 417
Distributions	(23)	(73)	(7)	(12)	(2)	-	-	(2)	(119)
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	-	-	3	-	-	7	(1 627)	-	(1 617)
Au 31 décembre 2016	963 \$	1 654 \$	1 085 \$	127 \$	26 \$	1 675 \$	14 \$	45 \$	5 589 \$
Résultat net	(22)	(15)	25	11	-	28	-	2	29
Autres éléments du résultat global	5	28	19	-	1	42	-	3	98
Apports en capital	-	76	186	-	-	19	-	-	281
Remboursement du capital	-	(36)	-	-	-	-	-	-	(36)
Distributions	(6)	(190)	(69)	(7)	(1)	(115)	-	(2)	(390)
Acquisition des actions d'Isagen	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Divers	-	1	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)
Au 30 septembre 2017	940 \$	1 518 \$	1 245 \$	131 \$	26 \$	1 648 \$	9 \$	48 \$	5 565 \$
Participations détenues par des tiers	75-80 %	50-60 %	23-71 %	25 %	24-30 %	53 %	0,2 %	21-50 %	

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis 3 358 523 actions supplémentaires d'Isagen, ce qui a fait passer sa participation à 99,76 %. Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, Énergie Brookfield comptabilise les participations additionnelles dans Isagen acquises après le placement initial comme des opérations sur capitaux propres liées à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle. La participation restante de 0,2 % dans Isagen qui n'était pas détenue par Énergie Brookfield et ses co-investisseurs au 30 septembre 2017 demeure une participation ne donnant pas le contrôle. La privatisation du portefeuille d'Isagen ayant été réalisée le 31 mars 2017, les actions d'Isagen ont été radiées de la cote de la Bourse de Colombie.

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles.

Au 30 septembre 2017, 2 651 506 parts de société en commandite (2 651 506 au 31 décembre 2016) et 129 658 623 parts de société en commandite rachetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2016) étaient en circulation.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	2 \$	2 \$	4 \$	4 \$
Distributions incitatives	7	4	22	14
	9 \$	6 \$	26 \$	18 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	60 \$	58 \$	183 \$	175 \$
	69 \$	64 \$	209 \$	193 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		30 sept. 2017	31 déc. 2016
				2017	2016		
Série 1 (136 \$ CA)	5,45	3,36	30 avril 2020	3 \$	3 \$	109 \$	101 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹	4,51	3,30	30 avril 2020	2	2	90	84
Série 3 (249 \$ CA)	9,96	4,40	31 juillet 2019	6	6	200	185
Série 5 (103 \$ CA)	4,11	5,00	30 avril 2018	3	3	82	76
Série 6 (175 \$ CA)	7,00	5,00	31 juillet 2018	5	5	140	130
	31,03			19 \$	19 \$	621 \$	576 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juin 2017, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 26 juin 2018 ou plus tôt si la conclusion des rachats survient avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de nos actions privilégiées de catégorie A.

10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatives (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		30 sept. 2017	31 déc. 2016
				2017	2016		
Série 5 (72 \$ CA)	2,89	5,59	30 avril 2018	3 \$	3 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50	31 janvier 2021	6	5	128	128
Série 9 (200 \$ CA)	8,00	5,75	31 juillet 2021	6	3	147	147
Série 11 (250 \$ CA)	10,00	5,00	30 avril 2022	6	-	187	-
	27,89			21 \$	11 \$	511 \$	324 \$

Le 14 février 2017, Énergie Brookfield a émis 10 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 11 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 11 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 250 millions \$ CA (190 millions \$). Les porteurs de parts privilégiées de série 11 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,0 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2022. Par la suite, le taux de distribution sera fixé de nouveau tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 3,82 %, et ii) 5,00 %.

Les porteurs de parts privilégiées de série 11 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs parts privilégiées de série 11 en parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 12 (les « parts privilégiées de série 12 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2022 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 12 auront le droit de recevoir des distributions en trésorerie privilégiées cumulatives à taux variable, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, majoré de 3,82 %.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2017, un total de 180 315 877 parts de société en commandite étaient en circulation (166 839 324 au 31 décembre 2016), dont 56 068 944 parts (51 125 944 au 31 décembre 2016) étaient détenues par Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et de la période neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement 72 948 et 229 553 parts de société en commandite (80 644 et 212 075 en 2016) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions.

Au 30 septembre 2017, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 185 727 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, représentait environ 60 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 40 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 30 septembre 2017, une participation directe de société en commandite de 31 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 42 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables et une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP.

Émission de parts de société en commandite

Le 6 juillet 2017, Énergie Brookfield a procédé à l'émission de 8 304 000 parts de société en commandite sans droit de vote par voie de prise ferme au prix de 42,15 \$ CA par part de société en commandite, pour un produit brut de 350 millions \$ CA (271 millions \$). Parallèlement, Brookfield Asset Management a acheté 4 943 000 parts de société en commandite au prix d'offre (déduction faite de la commission des preneurs fermes). Le total du produit brut du placement et du placement privé simultanés s'est élevé à 550 millions \$ CA (422 millions \$). Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 15 millions \$ CA (11 millions \$), y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

L'excédent du prix reçu pour les parts de société en commandite additionnelles de BRELP acquises par Énergie Brookfield sur leur valeur comptable a entraîné des ajustements au titre de la *Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield* et des *Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield* de respectivement 1 million \$ et 62 millions \$. BRELP a, en fin de compte, affecté le produit net au remboursement de l'encours de la dette et aux fins générales de l'entreprise.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Brookfield	27 \$	23 \$	75 \$	60 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	59	51	168	146
	86 \$	74 \$	243 \$	206 \$

En février 2017, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,87 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de neuf cents par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2017.

12. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Solde au début de la période / de l'exercice	206 \$	197 \$
Quote-part du résultat net	3	-
Réévaluation comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	-	7
Dividendes déclarés	(5)	(6)
Écart de conversion	19	7
Acquisitions (note 2)	248	-
Quote-part des autres éléments du résultat global	-	1
Solde à la fin de la période / de l'exercice	471 \$	206 \$

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Trésorerie	115 \$	210 \$
Dépôts à court terme	28	13
	143 \$	223 \$

14. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Activités	148 \$	135 \$
Obligations liées au crédit	87	104
Projets de développement	3	11
Total	238	250
Moins : non courante	(92)	(129)
Courante	146 \$	121 \$

15. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Créances clients	269 \$	262 \$
Autres créances à court terme	88	103
Charges payées d'avance et créances diverses	92	89
	449 \$	454 \$

16. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Autres créditeurs liés aux activités d'exploitation	173 \$	147 \$
Dettes fournisseurs	96	87
Intérêts à payer sur des emprunts de la société et des filiales	105	68
Contrepartie différée	42	55
Provisions liées aux acquisitions	-	54
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées ¹	29	24
Divers	23	32
	468 \$	467 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la résolution et le règlement des questions relatives aux provisions liées à l'acquisition d'Isagen en 2016 ont entraîné la reprise des postes Charge d'impôt exigible et Divers aux comptes consolidés de résultat.

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2091.

En mars 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu des ententes avec TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power ») et TerraForm Global, Inc. (« TerraForm Global »), lesquelles détiennent collectivement des actifs d'énergie renouvelable, principalement sous contrat, d'environ 3 600 MW. Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 51 % dans TerraForm Power. Celle-ci demeure une société ouverte inscrite à la cote du NASDAQ et est chapeautée par Brookfield Asset Management. Se reporter à la note 20, « Événements postérieurs à la date de clôture ». L'acquisition de la totalité de TerraForm Global est assujettie à plusieurs conditions de clôture. Rien ne peut garantir le moment de la clôture de la transaction visant TerraForm Global, ni même sa clôture. L'engagement de Brookfield Renewable à l'égard de la transaction visant TerraForm Global s'élèverait à environ 210 millions \$ et serait financé à même ses liquidités disponibles.

Le solde des coûts de développement liés à deux projets hydroélectriques au Brésil d'une puissance totale de 47 MW et à deux projets éoliens d'une puissance combinée de 47 MW en Europe devrait s'élever à 92 millions \$. Un projet hydroélectrique d'une puissance de 28 MW et un projet éolien d'une puissance de 28 MW devraient être pleinement en exploitation en 2017. Le projet hydroélectrique d'une puissance de 19 MW et le projet éolien d'une puissance de 19 MW devraient être pleinement en exploitation en 2018.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom de ses filiales, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Dette à long terme et facilités de crédit ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement, puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund et Brookfield Infrastructure Fund II. Au 30 septembre 2017, les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield et ses investisseurs institutionnels s'élevaient à 62 millions \$ (66 millions \$ au 31 décembre 2016).

Les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. Au 30 septembre 2017, les lettres de crédit émises par les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield s'élevaient

respectivement à 510 millions \$ et 18 millions \$ (respectivement 483 millions \$ et 16 millions \$ au 31 décembre 2016).

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont principalement effectuées avec Brookfield Asset Management et ses filiales.

Brookfield Asset Management a fourni une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 400 millions \$ qui vient à échéance en décembre 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, « Dette à long terme et facilités de crédit ». Brookfield Asset Management avait déposé des fonds d'un montant de 140 millions \$ auprès d'Énergie Brookfield au cours du premier trimestre de l'exercice considéré, qui ont été remboursés avant la fin du premier trimestre. La charge d'intérêts sur les prélèvements effectués sur la facilité de crédit et sur les fonds déposés s'est élevée à 1 million \$.

En 2011, au moment de la création d'Énergie Brookfield, Brookfield Asset Management avait transféré certains projets de développement à Énergie Brookfield sans contrepartie initiale, mais avait le droit de recevoir une contrepartie variable lorsque ces projets seraient mis en exploitation ou vendus. Un montant de 8 millions \$ a été payé du fait de la mise en service d'une centrale hydroélectrique de 25 MW au Brésil.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits				
Conventions d'achat et conventions relatives aux produits	132 \$	95 \$	458 \$	414 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	3	1	6	6
	135 \$	96 \$	464 \$	420 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	(1) \$	(2) \$	(6) \$	(3) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(6)	(6)	(18)	(17)
Services d'assurance	(4)	(5)	(14)	(15)
	(11) \$	(13) \$	(38) \$	(35) \$
Coûts de service de gestion	(21) \$	(16) \$	(58) \$	(46) \$

19. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille ^{1, 2}	Autres filiales ^{1, 3}	Ajustements de consoli- dation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 septembre 2017 :							
Actifs courants	31 \$	409 \$	1 709 \$	520 \$	2 113 \$	(3 978) \$	804 \$
Actifs non courants	4 155	266	-	18 333	27 485	(23 018)	27 221
Passifs courants	42	9	25	3 078	2 210	(3 978)	1 386
Passifs non courants	-	-	1 678	268	12 469	(763)	13 652
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	5 565	-	5 565
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 609	-	-	2 609
Actions privilégiées	-	621	-	-	-	-	621
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	511	-	-	516	-	(516)	511
Au 31 décembre 2016 :							
Actifs courants	26 \$	- \$	1 581 \$	150 \$	2 092 \$	(2 942) \$	907 \$
Actifs non courants	3 779	620	-	18 415	27 250	(23 234)	26 830
Passifs courants	33	9	19	2 971	1 644	(2 943)	1 733
Passifs non courants	-	-	1 556	738	12 775	(1 737)	13 332
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	5 589	-	5 589
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 680	-	-	2 680
Actions privilégiées	-	576	-	-	-	-	576
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	324	-	-	324	-	(324)	324

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et Brookfield BRP Europe Holdings Limited, collectivement les « entités de portefeuille ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille ^{1, 2}	Autres filiales ^{1, 3}	Ajustements de consoli- dation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	608 \$	- \$	608 \$
Résultat net	(16)	5	-	(118)	151	(54)	(32)
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	580 \$	- \$	580 \$
Résultat net	(13)	-	-	(24)	73	(55)	(19)
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	1 968 \$	- \$	1 968 \$
Résultat net	27	6	-	(207)	521	(267)	80
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	1 881 \$	- \$	1 881 \$
Résultat net	1	-	-	(4)	326	(282)	41

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent les entités de portefeuille.

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Dette à long terme et facilités de crédit », pour plus de détails concernant les émissions de billets à moyen terme par Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 5 octobre 2017, Énergie Brookfield a conclu un financement visant l'acquisition d'un portefeuille de parcs éoliens d'une puissance de 47 MW en Irlande en obtenant un emprunt à long terme de 78 millions € (92 millions \$), une facilité de fonds de roulement d'un montant en capital de 6 millions € (8 millions \$) et une facilité de réserve pour le service de la dette de 4 millions € (4 millions \$). L'emprunt à long terme vient à échéance en 2032 et porte intérêt au taux EURIBOR, majoré d'une marge de 1,5 %.

Le 16 octobre 2017, de concert avec ses partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a réalisé l'acquisition précédemment annoncée d'une participation de 51 % dans TerraForm Power, pour un placement net total de 656 millions \$. TerraForm Power est un portefeuille de grande envergure et diversifié d'actifs d'énergie solaire et éolienne situés principalement aux États-Unis. Énergie Brookfield conserve une participation économique d'environ 16 % dans TerraForm Power, pour un placement net total de 203 millions \$.

Le 17 octobre 2017, Énergie Brookfield a déposé un supplément de fixation du prix visant un financement de 305 millions \$, à un taux global de 4,29 % et d'une durée de 13 ans, associé à un portefeuille de centrales hydroélectriques d'une puissance de 872 MW dans l'État de New York, dont la clôture doit avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2017.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE : BEP

TSX : BEP.UN